



retrait de permis aprs 3 ans

Par **hedios**, le **23/10/2010** à **12:27**

Bonjour

en 2007 , arreter pour alcool j'ai ecope de 2 mois de retrait immediat, et retrait point
aujourd'hui on me convoque pour me dire qu'après decision de justice 3 ans après j'ai ete
condanné a 2 mois de plus.

est ce normale après 3 ans

et comment faire pour etaler ce retrait, je suis profession liberale , j'ai besoin de ma voiture

merci

Par **razor2**, le **23/10/2010** à **16:55**

Sachant que les points sont retirés aussi suite à ce jugement...

3 ans, ca me paraît long, mais plus rien ne m'étonne maintenant...

Quel était votre taux? S'il était délictuel (supérieur à 0.8g d'alcool dans le sang, la prescription
de l'action publique est de 3 ans...